

**Proposition de matrice
pour l'identification d'objectifs et de compétences
à mettre en œuvre dans une
Éducation aux Médias et à l'Information (EMI)**

➤ Philosophie de la matrice

Cette matrice est de fruit d'un travail de réflexion mené dans le cadre des **Travaux Académiques Mutualisés (TraAM) de l'Académie de Toulouse** durant l'année 2014 - 2015. Elle concerne le champ de l'**Éducation aux Médias et à l'Information (EMI)**. Elle s'inscrit dans un contexte éducatif en mouvement :

- la publication du nouveau socle qui justifie ce questionnement et cette réflexion.
- les projets de programme du collège qui précisent trois objectifs essentiels à l'EMI, intégrés à la matrice :
 - une connaissance critique de l'environnement informationnel et documentaire du XXI^e siècle
 - une maîtrise progressive de sa démarche d'information, de documentation
 - un accès à un usage sûr, légal et éthique des possibilités de publication et de diffusion

Le CDI, dans un établissement scolaire du second degré, est le lieu privilégié **où se côtoient des documents imprimés et numériques**. C'est bien dans ce lieu identifié que les transferts et les ruptures entre l'imprimé et le numérique peuvent être analysés et expérimentés à travers l'enseignement dispensé par le professeur documentaliste.

Le terme **matrice** indique la volonté d'offrir aux collègues professeurs documentalistes de l'Académie de Toulouse un cadre modulable, non figé, à quatre entrées (objectif, notion, niveau ou facette) qui peuvent elles-mêmes être croisées à l'infini pour mettre en place leurs progressions pédagogiques. Elle a pour vocation de leur permettre d'échanger et de structurer l'EMI avec leurs collègues, dans leurs établissements, que ce soit en collège ou en lycée, général ou professionnel.

La matrice s'appuie sur des connaissances opératoires observables : en recherche d'information, en création/publication, l'élève agit de façon plus ou moins efficace selon son niveau de compréhension des notions qui sous-tendent son action. Nous proposons ici d'observer les élèves dans leurs actions pour déterminer leur niveau d'acquisition des concepts portés par l'EMI. Nous les observerons dans leur posture "des deux cotés de l'écran" : élève-lecteur et élève-auteur.

Des **annexes** viendront compléter ce document notamment un lexique des notions info-documentaires qui sont au coeur de cette matrice.

➤ Utilisation de la matrice

Chaque enseignant pourra retravailler la matrice afin de se l'approprier en l'adaptant à ses usages. C'est pourquoi elle sera envoyée sous un format ouvert. Cette matrice possède plusieurs **niveaux de lecture et d'entrées** :

– Les grands objectifs opératoires :

Nous en avons déterminé six, en regroupant les notions essentielles pour chacun d'eux :

- **Être auteur : consulter, s'approprier, publier**
- **Décoder et/ou construire des écosystèmes informationnels**
- **Argumenter : analyser, développer un point de vue**
- **Comprendre, expérimenter le Web et sa structuration**
- **Partager des informations de façon responsable : produire, reproduire**
- **Assumer une présence numérique**

– Les quatre facettes

- **Info documentation : collecter, sélectionner, organiser, publier.** C'est l'entrée disciplinaire des professeurs documentalistes, du fait de leur expertise dans le

Travaux Académique Mutualisés en Documentation - Académie de Toulouse - Septembre 2015

champ des sciences de l'information et de la communication. Les notions y sont donc détaillées,

- **Education aux médias** (passages d'un média à l'autre) qui renvoie en particulier à l'éducation aux médias,
- **Culture numérique** (ou digital) qui renvoie à des savoir-faire manipulateurs et de compréhension des objets numériques
- **Citoyen et éthique** qui s'appuie sur l'éthique, le comportement, les questions du choix et de la responsabilité dans nos sociétés.

Attention ! La matrice doit être appréhendée de façon à ne pas cloisonner chacun des quatre facettes : elle privilégie l'info-documentation mais elle doit permettre de mettre en œuvre et de faire dialoguer les 4 facettes. Il s'agit de développer une lecture transversale et translittératique en gardant à l'esprit qu'ils sont intimement liés, ce qui fait la complexité de l'analyse du monde médiatique et informationnel actuel.

- **Les notions** : Les notions d'appui sont centrales mais ne sont pas exhaustives. Pour un objectif, elles représentent les notions incontournables. Sous la notion d'appui, apparaissent les connaissances opératoires qui en découlent.

Les notions d'appui peuvent être complétées par des notions liées. La progression dans ces notions n'est pas proposée de façon linéaire (une notion par projet) mais spiralaire : on estime qu'elles doivent être abordées à plusieurs reprises dans le cursus de l'élève, en affinant un peu plus à chaque projet.

- **Les niveaux** des élèves : les trois niveaux proposés sont donnés à titre indicatif, il en existe une multitude d'autres, intermédiaires.

Ils sont destinés principalement à guider les enseignants dans l'observation des élèves dans toute leur hétérogénéité. Contrairement à une pratique courante, le niveau à atteindre n'est pas fixé pour tous les élèves d'une classe ou d'un groupe pour une séquence donnée. Il s'agit ici de déterminer pour chaque élève son niveau de départ pour l'amener à « monter » d'un niveau.

Une grille d'observation pourra être construite pour poursuivre ces travaux.

L'avantage de cette façon de procéder est qu'elle s'applique tant en aide en aide ponctuelle au CDI que lors de séances pédagogiques programmées.

➤ Perspectives

Cette matrice est une version 0 à enrichir ou corriger en s'adaptant à chaque contexte. Nous proposons donc de la mettre en phase de test en 2015-2016 dans plusieurs établissements, du collège au lycée, auprès de professeurs documentalistes volontaires. Le but serait d'en relever les atouts et les limites.

Plusieurs questionnements se dessinent déjà :

- Quelle transférabilité des connaissances et compétences : il serait intéressant d'essayer d'utiliser cette matrice dans plusieurs disciplines d'un même établissement (on peut imaginer en Arts Plastiques de mettre l'accent sur les notions d'image ou d'auteur, en langues sur celles d'énonciation ou de discours, en lettres sur l'argumentation, le types d'écrits ...).
- Quelle articulation avec le nouveau socle et les nouveaux programmes ?

Mais aussi des perspectives :

- la construction d'une grille d'observation plus fine et plus individuelle : puisque cette matrice doit permettre de partir de l'observation des élèves en activité de recherche et/ou de publication d'information.
- l'adaptation de la forme de la matrice et son évolution possible en fonction des usages. Nous demandons aux collègues volontaires de bien vouloir partager les documents qu'ils auront construit à partir de cette version 0.
- L'évaluation des élèves avec la construction d'une grille type à partir de cette matrice.

OBJECTIF 1 - ÊTRE AUTEUR : CONSULTER, S'APPROPRIER, PUBLIER

NOTIONS D'APPUI : AUTORITÉ, PERTINENCE, PUBLICATION, DROIT DE L'INFORMATION

Notions liées : économie de l'information / Communs

☑ INFO DOCUMENTATION

Autorité

- **Niveau 1**- L'élève évalue l'autorité d'un document en fonction de critères simples liés à :
 - l'identification de l'auteur (d'un livre, d'un article de périodique, d'un texte en ligne...)
 - l'édition : publication papier, périodique ou non, publication en ligne
 - des critères de forme (type de texte, présence d'éléments publicitaires, utilisation d'un langage correct)
 - des critères de fond (qualité de l'information apportée, de mise à jour...).
- **Niveau 2** - L'élève évalue l'autorité d'un document en fonction de critères avancés liés à la connaissance et à la prise en compte:-
 - des différents types d'auteurs (personne morale – association, institution... - personne physique).
 - de l'autorité de l'auteur, qu'il soit une personne ou un groupe de personnes : groupe informel ou constitué, expert, novice, passionné...
 - de l'autorité de l'organisation éditoriale : ministère, site de presse... L'élève réalise une cartographie des sources.
 - de critères de forme :
 - du type de document : clip vidéo, infographie, article de presse... et notamment du support utilisé pour la publication : site, blog, forum, wiki...) date de publication
 - de l'autorité de l'interface de publication, interface ouverte (blog, article), interface fixe (site Web), interface contributive (forum, wiki)
- **Niveau 3** - L'élève évalue l'autorité d'un document en fonction de tous les critères déjà vus, en adaptant son jugement au travail de recherche/publication mené (pertinence). L'élève comprend que l'autorité d'un document peut être augmentée par une recommandation, qu'il est capable de reconnaître. Il sait lui-même recommander une lecture.

Pertinence

- **Niveau 1** - L'élève comprend qu'une information, pour être pertinente, doit être fiable, répondre à un besoin d'information, être d'un niveau de lecture adapté et apporter des informations nouvelles. L'élève apprend à sélectionner l'information pertinente.
- **Niveau 2** - Pour évaluer la pertinence d'une information, l'élève affine l'analyse de sa fiabilité et tient compte des éléments d'autorité (de l'auteur, de l'organisation éditoriale,

de forme).

- **Niveau 3** - L'élève interroge la pertinence d'une information au fur et à mesure de sa recherche. Il est capable de faire évoluer celle-ci en relisant son parcours de recherche et en fonction de la production d'information visée, du public destinataire de cette dernière et de la place de cette information dans son argumentation (illustration, argument nouveau, type de source...)

Publication

- **Niveau 1**- L'élève sait que la publication imprimée est une action de communication, de mise à disposition d'un document pour un public donné. Il sait que la publication numérique favorise l'auto-publication sur des supports choisis par l'auteur. L'élève-auteur cite ses sources.
- **Niveau 2**- L'élève sait coopérer avec ses pairs dans l'objectif de réaliser un document collaboratif. Il connaît différents outils de publication et sait choisir, en fonction du public qu'il vise, l'outil et le support les plus adaptés
- **Niveau 3**- L'élève comprend que l'activité de publication engage la responsabilité de l'auteur vis à vis d'une information. Il est capable de reconnaître la responsabilité éditoriale d'une information à laquelle il fait face. Il est conscient, en tant qu'auteur, de sa responsabilité lorsqu'il diffuse une information.

Droit de l'information

- **Niveau 1** – L'élève sait repérer les marques de propriété de l'information. "L'élève-auteur" est capable de s'interroger sur le droit de publier un texte, une image, un son. Il sait citer ses sources. Il sait que chacun est propriétaire de son image et que le droit moral de l'auteur est imprescriptible. S'il utilise l'image d'une personne, il s'assure qu'il en a le droit et/ou propose dans le cas contraire une attestation d'autorisation inhérente au droit à l'image s'il souhaite l'obtenir.
- **Niveau 2**- L'élève sait utiliser les licences Creative Commons et sait demander l'autorisation de publier une image ou d'utiliser un son.
- **Niveau 3**- L'élève sait que la liberté d'expression est encadrée.

☑ EDUCATION AUX MEDIAS	☑ CULTURE NUMERIQUE	☑ CITOYEN ET ÉTHIQUE
- Produire des documents multiples (son, affiche, texte, diaporama, infographie, animation...) - Connaître la chaîne de production médiatique, les logiques marchandes de production. - Savoir relier le traitement de l'information à son contexte de publication institutionnel (les partenaires). - Distinguer l'information du divertissement, de la publicité - Connaître et différencier les supports de publication (site, blog, forum, wiki, réseau social...). - Connaître le mode de financement des outils du Web 2.0 (Wikipédia, Google, Facebook...).	- Utiliser des logiciels de traitement de texte, de PAO, de traitement de sons, de cartographie, qu'ils soient en ligne ou hors ligne... - Connaître les règles de base de la typographie. - Connaître le mode de fonctionnements et l'histoire des principaux outils du Web 2 (Wikipédia, Google, Facebook...). - Comprendre que les documents collaboratifs ne sont pas stables mais en perpétuelle mise à jour. - Connaître la différence entre logiciel libre et logiciel propriétaire. - Distinguer les critères de popularité et de pertinence dans le tri des résultats d'un moteur de recherche.	- Savoir travailler en groupe pour des documents collaboratif et collectif (pad). - Expérimenter la notion de compétences distribuées : savoir fédérer, coopérer autour de projets permettant le développement de compétences. - Faire preuve de motivation, de persévérance sur un temps long, de capacité à dépasser ses difficultés, à organiser le travail de groupe, à demander de l'aide, à faire aboutir le projet... - Savoir lire un article de wiki, notamment l'historique de sa rédaction. - Connaître la différence entre le copyright et le droit d'auteur. - Connaître la définition du domaine public. - Connaître la propriété intellectuelle.

OBJECTIF 2 – DÉCODER ET/OU CONSTRUIRE DES ÉCOSYSTÈMES INFORMATIONNELS

NOTIONS D'APPUI : ESPACE INFORMATIONNEL, OUTIL DE RECHERCHE, BESOIN D'INFORMATION

Notions liées : pertinence / veille / fiabilité / validité / portail / moteur de recherche / catalogue

☒ INFO DOCUMENTATION

Espace informationnel

- **Niveau 1** - L'élève est capable d'identifier des lieux physiques de connaissances et d'information (comme le CDI, la médiathèque) et de comprendre qu'ils se prolongent par des espaces en ligne accessibles à distance.
L'élève comprend que dans l'espace informationnel se croisent et se complètent des ressources où l'information est fixée sur un support local imprimé (livres, magazines), sur un support de stockage numérique ou sur des serveurs distants.
L'élève sait distinguer l'information du document (qui la diffuse), du support (qui permet son enregistrement) et de l'appareil de lecture utilisé (ordinateur, téléphone, tablette...).
- **Niveau 2** - L'élève est capable de déterminer son besoin d'information pour mettre en place un système d'information personnalisé.
L'élève sait organiser sa présence numérique (cf. objectif 6) de façon consciente et cohérente pour construire et alimenter son écosystème informationnel.
L'élève comprend le système d'indexation du Web à travers l'étude d'un moteur de recherche, par exemple Google.
L'élève comprend l'indexation des images par un moteur de recherche, par exemple Google images (par le titre de l'image, le texte qui l'accompagne, le nom du fichier et non pour ce qu'elle représente réellement).
L'élève sait filtrer, collecter, organiser des ressources et retrouver l'information (par exemple par l'utilisation d'un portail de ressources, d'un ENT, des favoris).
- **Niveau 3** - L'élève sait distinguer le push du pull ; il connaît le fonctionnement des flux RSS et des notifications.
L'élève est capable de mettre en place un écosystème de veille. Il effectue un choix raisonné de mots clés précis et des sources, ainsi que d'outils de collecte, stockage et diffusion (publication). Il comprend les étapes du cycle de la veille et la complémentarité des outils de collecte, de stockage et de diffusion.
L'élève sait filtrer, collecter, organiser des ressources et retrouver l'information (par exemple par l'utilisation d'un outil de gestion de signets, d'un agrégateur de flux RSS).
L'élève connaît et pratique le système d'indexation des données, et celui d'indexation sociale par tags.

Outil de recherche

- **Niveau 1** - L'élève est capable de distinguer les différents outils de recherche (catalogue, moteur de recherche, annuaire, portail).
L'élève connaît la notion d'index dans les livres documentaires et sait qu'un principe similaire d'indexation est utilisé pour le fonctionnement d'un moteur de recherche, il connaît différents moteurs de recherche. L'élève sait utiliser les fonctions de recherche simple associées aux différents outils de recherche.
- **Niveau 2** - L'élève comprend le principe de fonctionnement d'un outil de recherche.
L'élève sait élaborer une stratégie de recherche afin de déterminer quel est l'outil de recherche le plus adéquat pour répondre à son besoin d'information.
L'élève sait utiliser les fonctions de recherche avancée associées aux différents outils de recherche.

- **Niveau 3** - L'élève maîtrise le langage d'interrogation des différents outils de recherche et sait en faire un usage pertinent en fonction de son besoin d'information. L'élève comprend les principes du traitement des données (popularité, indexation humaine ou algorithmique etc.) réalisé par les différents outils de recherche et sait les prendre en compte lors d'une recherche.

Besoin d'information

- **Niveau 1** - L'élève est conscient qu'il mène une recherche d'information en fonction d'un besoin d'information ; il apprend à le définir, notamment en fonction de critères de pertinence. L'élève sait qu'on peut traduire un besoin d'information en mots-clés.
- **Niveau 2** - L'élève sait réévaluer son besoin d'information en fonction de ses recherches, et compléter ses mots clés. Il utilise par exemple une carte mentale pour organiser la représentation de son besoin d'information.
- **Niveau 3** - L'élève est capable de faire évoluer sa stratégie de recherche au regard de son besoin d'information et d'utiliser de manière complémentaire différents outils de recherche.

☑ EDUCATION AUX MEDIAS	☑ CULTURE NUMERIQUE	☑ CITOYEN ET ÉTHIQUE
– Avoir conscience de son écosystème informationnel (recommandations) et savoir le faire évoluer. – Connaître les règles de base de fonctionnement des réseaux sociaux. – Comprendre ce qu'est un écosystème inter-médiatique (le passage d'un média à l'autre) et la complémentarité des supports d'un même organe de presse. – Comprendre certains enjeux de l'accès à l'information en mobilité (lien entre le Web et les applications). – Être capable d'interroger le rôle et la place des outils dans nos sociétés. – Comprendre que les modes d'accès à l'information peuvent sous tendre les relations sociales (notion de fracture des usages). – Réfléchir au mélange entre communication, information et divertissement.	– Savoir distinguer le web invisible accessible souvent grâce à un mot de passe (ENT, portail) et le Web visible (Sites, blogs, wiki,...). Savoir les utiliser en complémentarité. – Connaître le stockage à distance des documents numériques (fermes de serveurs, centre de données - ex : Google). – Connaître et savoir utiliser des outils collaboratifs en ligne (exemple Padlet, Diigo, Carte mentale collaborative). – Savoir utiliser un site de gestion de signets (Netvibes, Scoop.it, Diigo, Pealtrees...). – Savoir utiliser les fonctions de veille informationnelle d'un réseau social (Twitter ou Facebook). – Comprendre les principes du traitement automatique et algorithmique des données réalisé par les différents outils de recherche (moteur de recherche, page rank, algorithme).	– Évaluer son dispositif personnel d'information et passer d'un espace personnel de loisir à un espace personnel d'apprentissage. – Construire de façon active et responsable son écosystème informationnel et savoir le transformer en espace personnel d'apprentissage efficace. – Être conscient de l'infobésité et avoir conscience de la surcharge attentionnelle. – Questionner les enclosures des réseaux sociaux : les enclosures de l'attention, techniques, etc. . – Respecter les règles et le travail de ses pairs dans l'usage des outils qui permettent la collaboration et la coopération (exemple Padlet, Diigo, Carte mentale collaborative). Maîtriser et comprendre les enjeux des interactions entre pairs. – Comprendre les conséquences de l'externalisation des données (économie et sécurité) .

OBJECTIF 3 - PARTAGER DES INFORMATIONS DE FAÇON RESPONSABLE: REPRODUIRE, PRODUIRE

NOTIONS D'APPUI : REDOCUMENTARISATION, RECOMMANDATION, EDITORIALISATION

Notions liées : Design informationnel / Droit de l'information

☒ INFO DOCUMENTATION

Redocumentarisation

- **Niveau 1** - L'élève sait prendre des notes sous la forme d'un document de collecte qui comprend les adresses des sites d'où sont extraites les informations sélectionnées en copier-coller. L'élève sait retrouver tous les éléments d'identification et de contact de l'auteur d'un site. A la lecture de l'adresse de la page Web, il sait s'il est sur la page d'accueil ou sur autre une page spécifique du site Web.
- **Niveau 2** - L'élève sait réaliser un document de collecte numérique en y ajoutant des informations sur la source (identification, autorité, point de vue) et sur le contenu (résumé, mot clés, commentaires et annotations personnels)
- **Niveau 3** - L'élève sait créer un document de collecte éditorialisé (attention portée sur le design, les possibilités en écriture de l'outil de publication...). Il sait rendre compte par exemple d'un sujet controversé en privilégiant l'exhaustivité des sources et l'éventuelle chronologie des arguments qui se répondent. Il connaît d'autres formes de redocumentarisation telles que la mise en forme de tags, l'insertion d'un document dans un autre.

Recommandation

- **Niveau 1** - L'élève sait que la recommandation est une pratique informationnelle et sociale ancienne, relevant de l'oralité et de l'ère de l'imprimé (lettre de recommandation) et qu'elle se retrouve sur le Web notamment par le biais des boutons de partage et de recommandation sur les réseaux sociaux (bouton j'aime de Facebook) -
- **Niveau 2** - L'élève comprend l'importance de l'activité de recommandation dans la diffusion de l'information, il comprend les phénomènes de viralité des informations et il peut citer un phénomène de buzz de sa connaissance.
- **Niveau 3** - L'élève apprend à distinguer les logiques de rediffusion non réfléchies de celles du partage conscient de l'information. Il comprend qu'une information recommandée peut faire l'objet d'un processus d'éditorialisation et / ou de redocumentarisation.

Éditorialisation

- **Niveau 1** - L'élève sait agréger plusieurs documents lors de la prise de note. Il sait intégrer cette sélection de ressources documentaires dans une production finale (document de collecte)
- **Niveau 2** - l'élève sait choisir un outil d'agrégation de contenu selon son objectif d'éditorialisation : un document linéaire et/ou chronologique et/ou thématique.

- **Niveau 3** - L'élève sait donner une valeur ajoutée par le biais de commentaires structurés, d'annotations, de tags, de liens complémentaires, etc. Il sait situer une ressource dans un ensemble de discours et comprend la chronologie d'une information. Il comprend les contraintes d'écriture liées aux outils : design (possibilité d'images, couleur, police, disposition), de précisions sur le contenu (résumés, tags), de partage (interopérabilité avec d'autres outils)

☑ EDUCATION AUX MEDIAS	☑ CULTURE NUMERIQUE	☑ CITOYEN ET ÉTHIQUE
– Savoir choisir l'outil adapté pour présenter différents documents traitant d'un même sujet (présentation spatiale ou linéaire, avec ou sans images, etc.). – Savoir utiliser des outils pour recommander, mettre des ressources en ligne les rendre attractives, les <i>designer</i> (activités de sélection, partage, accessibilité, travail sur le design de l'interface, recommandation) en fonction du public ciblé. – Savoir lire les images utilisées par les outils d'éditorialisation et de recommandation (pictogrammes, icônes, métaphores, symboles) pour un usage plus efficient. – Comprendre que la recommandation peut permettre de cultiver ses centres d'intérêts mais qu'elle peut aussi nous enfermer dans une bulle informationnelle qui nous ressemble. – Produire de la valeur ajoutée en recommandant un document (mot clés, résumés, commentaires...). – Comprendre que le choix de son outil va guider son «écriture» : possibilité ou pas de mettre des images, des textes. – Reconnaître, lorsqu'on fait face à une recommandation commerciale, à quelle(s) trace(s) de la navigation elle se réfère.	– Savoir utiliser et manipuler un outil d'éditorialisation et d'agrégation de contenu. – Comprendre qu'un contenu agrégé l'est à partir d'une adresse URL qui peut être amenée à évoluer. – Comprendre la nécessité d'une mise à jour régulière de l'agrégation. – Cerner les contraintes techniques d'écriture imposées par l'outil, notamment les formes d'information (formes de textes, images, nombre de caractères etc.) qui seront possibles. – Percevoir la dimension algorithmique de la technique de recommandation sur le Web. – Comprendre le rôle des métadonnées dans le processus d'éditorialisation et de redocumentarisation. – Comprendre qu'avec ces actions, l'information n'est plus stockée nécessairement au même endroit. – Savoir différencier un document numérisé et un document créé en ligne.	– Penser le partage des ressources présentées dans un document. – S'interroger sur l'outil utilisé : gratuit, libre, interopérable, indexation, commentaire. – Savoir choisir une licence (ouverte ou non) pour ses travaux et respecter le droit d'auteur. – Comprendre qu'une communauté peut être gestionnaire et responsable de ressources. – Comprendre que des ressources puissent être considérées comme appartenant au "bien commun", que les connaissances doivent être préservées et peuvent être enrichies. – Comprendre les enjeux de l'éditorialisation : donner de l'autorité et de la popularité à une ressource, donner sens et validité à un contenu, en garantir l'accessibilité.

OBJECTIF 4 - COMPRENDRE, EXPÉRIMENTER LE WEB ET SA STRUCTURATION

NOTIONS D'APPUI : SITE WEB, ARCHITECTURE DE L'INFORMATION, HYPERLIEN

Notions liées : cloud, hébergement, data, Web, design informationnel, portail, base de données

☒ INFO DOCUMENTATION

Site Web

- **Niveau 1** - L'élève sait qu'un site Web est accessible via une adresse URL du type <http://www>, qu'il a toujours une page d'accueil et qu'il est composé d'un ensemble de pages Web reliées entre elles par des hyperliens. Il sait que ces pages peuvent contenir différentes formes d'information (image fixe / animée, texte, son). L'élève sait accéder à un site Web de multiples façons : soit en saisissant son adresse dans la barre de recherche soit en utilisant un moteur de recherche, soit en cliquant sur un hyperlien.
- **Niveau 2** - L'élève sait retrouver tous les éléments d'identification et de contact de l'auteur d'un site. A la lecture de l'adresse de la page Web, il sait s'il est sur la page d'accueil ou sur autre une page spécifique du site Web.
- **Niveau 3** - L'élève sait aussi que la mise en ligne d'un site Web suppose un hébergement des données. Il connaît quelques métiers liés à l'édition et à la maintenance d'un site Web (webmestre, responsable éditorial, designer...)

Architecture de l'information

- **Niveau 1** - L'élève comprend que l'architecture de l'information désigne l'organisation de l'information dans un site, et que les hyperliens sont des passages d'une page Web à une autre. Il sait se repérer dans la page d'accueil d'un site.
- **Niveau 2** - L'élève comprend que les pages Web sont reliées et organisées selon une structure arborescente et par des hyperliens. Il sait, lorsqu'il accède à une page Web et à l'information qu'elle contient, retrouver la page d'accueil du site. L'élève sait que l'architecture de l'information d'un site Web oriente l'utilisateur dans sa navigation.
- **Niveau 3** - L'élève sait que la conception d'un site Web s'effectue en plusieurs temps, qu'elle tient compte des usagers du site qu'elle est en évolution continue. L'élève est capable de voir comment un site Web s'articule avec les outils du Web 2.0 qui lui sont associés. Il est capable de réfléchir à l'architecture de l'information (rubriques et sous rubriques) d'un site qu'il mettrait lui-même en ligne.

Hyperlien

- **Niveau 1** - L'élève sait que les hyperliens sont la structure même du Web car ils permettent de relier l'ensemble des pages Web entre elles. Il sait qu'un hyperlien peut renvoyer vers une page Web du même site ou d'un autre site, ou plus généralement d'un autre document. Il est capable de faire des suppositions sur ce qu'il va trouver en cliquant sur un hyperlien.
- **Niveau 2** - L'élève sait choisir avec pertinence les hyperliens à consulter en fonction de son besoin d'information. Rétrospectivement à une recherche, il sait revenir sur un parcours de lecture guidé par les hyperliens, notamment en relisant son document de collecte. Il sait créer lui-même des hypertextes dans un document.
- **Niveau 3** - L'élève, en tant qu'auteur, sait créer de manière pertinente des hyperliens (hypertextes, images cliquables, QR codes...) dans un document, dans l'objectif d'enrichir le contenu qu'il donne à lire.

☑ EDUCATION AUX MEDIAS	☑ CULTURE NUMERIQUE	☑ CITOYEN ET ÉTHIQUE
– Savoir, pour les sites de presse écrite, que la mise en forme de l'information (texte et images) se comprend en continuité avec la mise en forme de l'information de la Une imprimée du journal. – Savoir que tout internaute, à son échelle, peut participer à la construction d'un site Web (wiki, blog...). – Comprendre que la structure hypertextuelle dirige la navigation dans le site et savoir comparer les intentions d'un site commercial avec un site d'information et analysant leurs architectures. – Distinguer les différents types de site Web et leurs finalités en termes de communication. – Savoir qu'une page écran se compose d'un texte et d'un paratexte avec des régions ou scènes (textuelles, hypertextuelles, para textuelles). – Savoir reconnaître un signe passeur, c'est à dire "tout signe "outil" permettant d'agir directement sur le texte". Le signe passeur prend en compte le geste comme geste d'interprétation (donc lire) et comme geste fonctionnel (naviguer).	– Connaître l'histoire du Web et sa structure hypertextuelle. – Savoir que les liens hypertextes sont activés par le biais d'une ancre. – Savoir que la mise en ligne suppose un hébergement de ses données sur des serveurs distants. – Connaître le vocabulaire technique lié au Web. – Savoir qu'il existe plusieurs langages de programmation sur le Web (html, css...). – Connaître des balises html simples. – Savoir afficher le code source d'une page Web et y copier-coller un contenu (iframe...).	– Savoir prendre du recul par rapport au design d'un site Web, se poser la question de ce qui dans la mise en page, les couleurs, les polices ou les images a été pensé pour nous plaire, nous attirer, nous donner une impression de fiabilité... – Savoir définir son expérience en ligne (c'est à dire son action sur le système, la prise en main de l'interface par l'utilisateur) et son "social expérience" (= sensations, le vécu personnel dans les actes de navigation de l'utilisateur) afin de rester critique face aux valeurs véhiculées par les sites Web et réseaux sociaux. – S'interroger sur les évolutions à venir du Web 2.0 avec le développement de l'Internet mobile (applications de réalité augmentée par exemple).

OBJECTIF 5 - ASSUMER UNE PRÉSENCE NUMÉRIQUE

NOTIONS D'APPUI : présence numérique, identité numérique

Notions liées : traces / données personnelles / data

☒ INFO DOCUMENTATION

Présence numérique

- **Niveau 1-** L'élève sait que sur le Web, il laisse des traces de qui il est, ce qu'il fait, ce qu'il regarde. Il est capable de mettre en place un suivi régulier et volontaire de sa présence numérique (recherche nom prénom dans un moteur de recherche, alerte ...). Il prend conscience de la pérennité des informations laissées sur le Web.
- **Niveau 2-** L'élève distingue les traces volontaires (coordonnées personnelles, publications) et les traces involontaires (adresses IP, publications par des tiers). Il prend conscience que sur Internet on ne maîtrise pas tout, mais qu'on peut anticiper et maîtriser sa présence.
- **Niveau 3-** L'élève est capable d'assumer ses traces : traces volontaires (données personnelles, profils, commentaires...), traces involontaires (adresses IP, cookies, ...) et traces héritées (commentaires sur les publications, identifications par des tiers, liens vers les publications).

Identité numérique

- **Niveau 1-** L'élève sait quels éléments constituent son identité légale, son identité personnelle. Il prend conscience de son identité numérique : il sait qu'en s'enregistrant sur des sites Web (réseaux sociaux, ENT, blogs...) il laisse des informations sur son identité personnelle. Il sait qu'en publiant il donne également des informations sur son identité culturelle et sociale (j'aime, je recommande...). Il sait verbaliser l'image qu'il a de lui, l'image qu'il veut donner de lui, l'image qu'il reçoit des autres.
- **Niveau 2** - L'élève construit son identité numérique : contrôle de ses publications et de ses paramètres sur les réseaux sociaux, choix des informations communiquées lors de la création de ses profils, choix des avatars et pseudos utilisés. L'élève est capable d'anticiper les traces qu'il laisse. Il fait la différence entre les espaces de publication publics et privés. L'élève sait décrypter les composantes de l'identité numérique d'autrui afin de distinguer ce qui peut être maîtrisé de ce qui ne le peut pas.
- **Niveau 3** - L'élève est capable de façon consciente et responsable de construire son identité numérique, y compris dans un le cadre d'une recherche d'emploi. Il est conscient de la traçabilité de son identité sur le web. Il maîtrise l'essentiel de son image publique. Il connaît la part des traces qu'il peut ou ne peut pas maîtriser.

☑ EDUCATION AUX MEDIAS	☑ CULTURE NUMERIQUE	☑ CITOYEN ET ÉTHIQUE
– Comprendre les nouvelles formes de son identité (avatar, profil...). – Comprendre que ce que l'on publie aura plus ou moins d'audience selon la plate-forme choisie. – Comprendre que les traces sont une forme de publication en ligne. – Comprendre la valeur économique des données personnelles : les données stockées permettent de dégager des profils de consommateurs, ou d'utilisateurs. – Savoir que les outils numériques les plus couramment utilisés (notamment ceux du GAFA : Google, Apple Facebook et Amazon...) sont financés par la vente des données personnelles à des fins publicitaires. – Percevoir la notion de redocumentarisation de l'individu : nos traces sont stockées et permettent ensuite de dégager des profils monnayables de consommateurs ou d'utilisateurs.	– Appréhender les contraintes techniques d'écriture qui, sur les sites, nous obligent à donner des informations personnelles (statut matrimonial, date de naissance, etc.). – Comprendre le fonctionnement des systèmes et des algorithmes de recommandations. – Comprendre le fonctionnement de la collecte des données personnelles, pouvoir maîtriser ses traces : adresse IP, cookies par exemple.	– Sensibiliser à l'attractivité de la forme (économie de l'attention). – <i>Prendre la mesure que ces technologies peuvent être source d'une fracture des usages ?</i> – Comprendre que nos traces peuvent être assumées et habitées. – Comprendre comment on peut entretenir (et parfois enfermer) ses centres d'intérêt par une collecte (le partage sur les réseaux sociaux par exemple). – Comprendre que l'on entre dans des communautés d'intérêt en partageant. – Comprendre et questionner la question du droit à l'oubli. – Questionner les données personnelles en lien avec les Communs : quelles alternatives peut-on penser entre le droit à l'oubli, la propriété des données par les grandes firmes du web (GAFA), et le filtrage technologique.

OBJECTIF 6 - ARGUMENTER : ANALYSER, DÉVELOPPER UN POINT DE VUE

NOTIONS D'APPUI : SOURCE, DISCOURS

Notions liées : désinformation, véracité

☒ INFO DOCUMENTATION

Source

- **Niveau 1** - L'élève sait qu'un document a toujours un auteur. Il sait repérer et au besoin distinguer la source éditoriale d'un document (qui l'a publié ou qui l'a mis en ligne) et son auteur (qui a créé le texte, l'article, le billet, l'image, le son...). L'élève comprend que le contenu d'un document collaboratif est généré par une multitude de personnes qui peuvent être anonymes.
- **Niveau 2** - L'élève peut regrouper en grandes catégories les sources (institutionnelles, collaboratives, commerciales, associatives, scientifiques, médiatiques...) qui mettent en ligne les documents numériques. Il perçoit qu'à la qualification de la source, correspond une intention de publication (informer, vendre, militer, etc). L'élève sait recouper les sources pour disposer d'informations fiables ou repérer l'intention de communication. L'élève sait identifier une source et en noter les références (bibliographie).
- **Niveau 3** - L'élève apprend, sur un sujet, à proposer une exhaustivité des points de vue exprimés par des sources dont il cerne les intentions de publication. L'élève auteur apprend à restituer ses propres connaissances.

Discours

- **Niveau 1** - L'élève comprend que la qualification et l'intention de la source orientent le discours porté par un document. Il apprend lui-même à développer un point de vue personnel et à argumenter sur un sujet dans le cadre par exemple d'un débat (et fait la distinction entre les arguments et les exemples), de la rédaction d'une critique littéraire ou de cinéma, ou d'une création artistique.
- **Niveau 2** - L'élève comprend que le discours est aussi porté par le support de publication utilisé (revue, plaquette Wiki, blog, forum...). Il apprend à distinguer l'article de presse (ou de blog) de ses commentaires. Il est initié aux problématiques de la désinformation. Il sait rendre compte des principaux arguments d'une controverse ou d'un débat.
- **Niveau 3** - L'élève perçoit qu'un discours médiatique se comprend dans une chronologie (réponse à un événement, à un argument). Il sait rendre compte d'une controverse ou d'un débat, notamment par l'utilisation d'un média. Il sait développer son point de vue sur un sujet : en construisant une argumentation et en commentant des articles publiés, par exemple.

☑ EDUCATION AUX MEDIAS	☑ CULTURE NUMERIQUE	☑ CITOYEN ET ÉTHIQUE
– Étudier la façon dont un éditeur de presse utilise différents médias (journal papier, site Web, compte Twitter, compte Facebook, chaîne Youtube etc.) pour diffuser des informations d'actualité et diversifier sa présence numérique. – Comparer les spécificités de différents médias sur un sujet de société (Sites de presse, Twitter, forums...) : arguments portés, type de public utilisateur du média, relations entre médias (ex : insertion de tweets dans des articles de presse) – Savoir faire la distinction entre fait, opinion et commentaire. – Rendre compte d'un débat, d'une conférence à travers un média (ex : Livetweet).	– Savoir utiliser un logiciel de carte mentale pour établir une cartographie des sources sur un sujet controversé . – Dans le cadre d'une recherche d'exhaustivité des points de vue, lire une page de résultats d'un moteur de recherche ; distinguer le critère des algorithmes de popularité de celui de pertinence.	– Apprendre qu'un point de vue neutre n'existe pas et relater un point de vue extérieur au sien. – Comprendre la relativité des points de vue à partir de la lecture de fictions (développer l'empathie).